

Compte-rendu du Conseil d'École du 2^e trimestre 2014/2015 Mardi 17 mars 2015

Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
Fernand BIGLIETTI	PEEP	Najat IBN ZHAIR	Arabe
Caroline PIOUX	PEEP	Serge SOREAU	MSA
Nadia TEXIER CHAUVEAU	PEEP	Corinne GERMAIN	MSB
Youssef BENJELLOUN	PEEP	Aïcha EL MOZNINE	GSD
Sanae JEKKI	PEEP	Véronique VESCOVI	GSB
Khalila HADDADI	PEEP	Céline LAVAL	CPA
Omar JALOUALI	PEEP	Sandrine TAZI	CPB
Jean-Marc BENSON	PEEP	Marie CAMPION	CE1B
Leila ADDAHRI MOUDDEN	UCPE	Anne GUILLEMOT	CE1D
Rachid SADQUI	UCPE	Cathy VAN CANNEYT	CE2A
Khalid LAZRAQ	UCPE	Lise-Marie DELARBRE	CE2C
Mohamed SAFI	APEI	Cécile BENMANSOUR	CE2D
Reda OUZZANI TOUHAMI	APEI	Nicolas BONNOT	CM1B
Claire IDRISSI	APEI	Sofia KHOUBBANE	CM1C
Jamal AJDAINI	APEI	Salwa BARGACH	CM1D
		Horia CHAOUKI	CM2D
		Jean-Luc THOMAS	RASED

Est également présent :

- Monsieur Jean-Louis DOUMAX, conseiller pédagogique ;
- Madame Ghizlane ZIANE, présidente de l'Amicale.

Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Gilles FAVRET, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspecteur de l'Éducation Nationale ;
- Monsieur Dominique DESCHAUD, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Didier MONTANT, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Olivier GILBERT, Agent Comptable du Lycée Lyautey.

Président : M. Olivier MAUMON

Secrétaire : Mme Magali DERAEDT

A. Approbation du compte rendu du conseil d'Ecole du 17 octobre 2014

Aucune observation, compte rendu adopté à l'unanimité.

B. Travaux effectués – Travaux prévus :

- Travaux effectués:

- Réaménagement de l'entrée du cycle 2
- Protection des buses de la cour du cycle 2
- 7 Tableaux Blancs Interactifs ont été installés dans 7 classes. Jusqu'à cette année, il n'y en avait qu'un seul. Le lycée Lyautey en a offert un second. Avec l'évolution de la pédagogie et des méthodes, 7 enseignants se sont portés volontaires et en 15 jours les TBI étaient opérationnels.

Le directeur précise que le jeudi 19 mars après les cours, une formation est proposée aux enseignants.

- Travaux prévus:

- Le revêtement de la cour de maternelle va être refait cet été ;
- Remplacement des huisseries des maternelles ;
- Les jeux de cour du Cycle 1 vont également être rafraichis. Des devis ont été demandés ;

Le directeur précise que cette année l'accent va être mis sur le cycle 1. Les années suivantes seront consacrées au Cycle 2 et Cycle 3 (ou vis-versas).

- Concernant la cantine, des études vont débuter dans les 15 jours à venir. Cependant, le directeur précise que la procédure a changé. En effet, l'antenne de Rabat est désormais décisionnaire. Par conséquent, les délais sont plus longs.

M. RICCI, architecte, sera en charge du projet. Un permis de construire va être déposé.

Mme PIOUX (PEEP) souhaiterait savoir si l'agrandissement concerne uniquement la salle à manger ou si la cuisine est incluse.

Le directeur tient à préciser que d'après le mail de M. GILBERT, il n'y aurait que la salle à manger qui serait agrandie.

Mme TEXIER-CHAUVEAU (PEEP) et M. OUAZANI TOUHAMI (APEI) soulignent que précédemment M. MONTANT avait donné son accord pour un agrandissement de la salle à manger et de la cuisine.

Mme ZIANE demande à ce que ce point soit éclairci.

- Les bâches aux entrées vont être installées d'ici la fin de l'année mais ce n'est pas une priorité.

Le directeur remercie les parents des associations qui ont fait venir différentes entreprises.

C. Bilan des actions pédagogiques :

L'école Claude Bernard est une école active, nous avons un site internet et la majorité des classes ont un blog. Le premier projet de l'école est la réussite de tous les élèves.

- Classes transplantées : cette année nous avons 7 classes transplantées. En ce moment, les CE1A sont à l'Oukaimeden et les CM2B vont bientôt partir à Londres.

Malheureusement, suite aux attentats de Paris, le voyage des CM1A a été annulé par M. MONTANT. Cependant, nous allons essayer de prévoir, pour cette classe, une sortie originale.

- Cycles sportifs : de nombreux cycles sont proposés aux élèves. Les 3 CP ont fait un cycle piscine. Il y a des cycles d'escalade, de rugby ou encore de golf.

7 classes ont participé à un cycle musique classique. Ils sont allés en tram au concert de l'Orchestre philharmonique du Maroc. 7 autres classes ont eu un cycle poney et 5 classes vont faire un cycle voile.

- Cycles artistiques : ils sont également proposés aux différentes classes notamment par le biais de l'ACSM. Ainsi il y a des cycles calligraphie, opéra, zellige, cirque, hip-hop, capoeira...

3 classes de Claude Bernard participent au festival de Arts' Casa et 10 classes sont engagées avec M. Omar TOUALI sur un projet « signes, symboles et tapis berbères ».

D. Situation financière de l'Amicale :

Mme ZIANE nous informe que l'Amicale travaille sur un projet qui est celui de créer un Règlement Intérieur pour la garderie. Il s'agit pour le moment d'une ébauche. Ce règlement serait un engagement entre l'équipe de l'Amicale et les parents d'élèves, et devra donc être signé par ces derniers.

M. SOREAU soulève que le Règlement intérieur de l'école couvre déjà le temps de garderie. Le directeur n'est pas contre l'idée de créer un règlement pour la garderie tant que ce règlement ne contredit pas celui de l'école. Il faudrait qu'il approfondisse certains points.

Concernant la garderie, Mme JEKKI (PEEP) ajoute que les animatrices ont participé à des formations. 3 sessions ont jusque là été faites, et que cela pouvait servir de base à ce projet.

o Activités :

- des activités telles que le hip-hop, les échecs, la gymnastique, le théâtre et la création manuelle sont proposées aux élèves pendant les heures de garderie ;

Aux vues des demandes croissantes pour certaines activités, Mme ADDAHRI (UCPE) ajoute que le nombre de séances a augmenté.

- Courant mai/juin un tournoi de football va être organisé ;
- Les percussions et l'anglais sont des activités qui sont en projet ;
- L'Amicale a également participé à plusieurs manifestations, notamment à la fête de l'Achoura ;
- Les animatrices de la garderie ont participé à une formation sur 5 séances. Elles ont été coachées la cohésion de l'équipe ainsi que sur la gestion des conflits.

Mme JEKKI (PEEP) insiste sur le fait que ces formations sont faites en dehors des heures de travail et sur la base du volontariat. Une autre formation va être proposée, celle de la prise de paroles en public.

A partir du 24/03, le personnel de la garderie va participer à une formation sur « la relation avec l'élève » animée par un parent d'élève qui travaille dans un institut thérapeutique.

Mme ZIANE ajoute que le recrutement de 2 animatrices supplémentaires et d'une infirmière est en projet.

Le Directeur félicite l'Amicale pour ce projet : aucune école AEFÉ sur Casablanca ne dispose d'une infirmière, Claude Bernard deviendrait une école pilote. Il assure que la création d'un vrai local pour la garderie fait partie de ses projets.

Selon M. OUAZZANI TOUHAMI (APEI), il y a un vrai problème : le manque de personnel. Il faudrait 6 ou 7 animatrices de plus. Embaucher, comme à Molière, un groupe d'animateurs qui propose des activités pendant la pause méridienne pourrait éventuellement s'avérer être une solution.

Cependant, M. BENJELLOUN(PEEP) affirme que cela serait trop coûteux.

Mme PIOUX (PEEP) ajoute que les accidents sont plus nombreux durant cette pause car les élèves sont dans la cour beaucoup plus longtemps que pendant la récréation par exemple. La réduction du temps de la pause méridienne (qui est passée de 2h à 1h30) ne facilite pas, selon elle, la tâche car il s'avère compliqué de faire un roulement au niveau des activités.

o Bilan financier :

Fin février, le compte était créditeur de 585 312,03 dhs. En effet, les recettes de la garderie s'élèvent à 461 100 dhs. Le pôle régional a effectué 2 virements d'un montant total de 10 212 dhs et la coopérative scolaire a versé 10 000 dhs.

De cette somme, il faut déduire les charges salariales qui s'élèvent à 277 771 dhs, les charges de fonctionnement des 2 premiers trimestres qui s'élèvent à 4 000 dhs et enfin les aides aux familles qui s'élèvent à environ 35 000 dhs.

L'Amicale a également participé financièrement au Marathon de Marrakech à hauteur de 2000 dhs.

1500 dhs ont été dépensés en jouets afin d'alimenter la « cave à jouets » de la garderie. Les tenues de travail des animatrices ont coûté 3575 dhs.

Aujourd'hui, le compte bancaire de l'Amicale présente un solde créditeur de 236 465 dhs.

M. OUAZZANI TOUHAMI (APEI) regrette que les statuts n'aient pas été respectés car la situation financière de l'Amicale doit être soumise à l'Assemblée Générale, ce qui n'a pas été fait.

Mme ZIANE, Mme ADDAHRI (UCPE) et M. BIGLIETTI (PEEP) affirment que l'assemblée a bien eu lieu et que, par conséquent les statuts ont bien été respectés. M. SADQI et M. le directeur interviennent pour clore la discussion. Ce point précis étant un problème interne à l'Amicale et ne relève pas des attributions du Conseil d'école.

E. Point sur le financement et les actions menées par la coopérative scolaire :

○ Recettes :

- En début d'année, chaque famille verse 220 dirhams par enfant à la coopérative scolaire ;
- BCD : en cas de perte de livre, la famille doit payer 100 dhs à la coopérative scolaire. A ce jour cette recette s'élève à 1100 dhs ;

○ Dépenses :

- Aide aux projets : chaque classe a reçu la somme de 3000 dhs ;
- Participation financière aux activités ACSM ainsi qu'aux cycles d'apprentissage (37 400 dhs) ;
- Achoura (10 000 dhs) ;
- Aide aux familles pour les classes transplantées : à ce jour la coopérative scolaire a donné 16350 dhs (il reste la classe des CM2A) ;
- Noël : les cadeaux faits aux élèves de maternelle et de CP ont coûté 9 300 dhs.
- Spectacle de la Caisse des écoles : il n'a pas encore eu lieu mais chaque année la coopérative participe à hauteur de 20 dhs par élèves.

En ce qui concerne la vente de calendrier, pour le moment nous sommes déficitaires de 1000 dhs

La coopérative scolaire a eu 124 644 dhs de dépenses et 28 660 dhs de recettes. Il faut néanmoins préciser qu'au niveau des recettes, vont s'ajouter les bénéfices des photos de classe et surtout les bénéfices de la fête de fin d'année qui demeurent l'essentiel des recettes de la coopérative scolaire.

F. Projet d'école 2015-2018

La loi de 1989 fait obligation à toutes les écoles d'avoir un Projet d'école : il s'agit des modalités de mise en œuvre de programmes nationaux.

Ce projet a une durée variable entre 3 et 5 ans. Le directeur propose un projet de 4 ans (jusqu'à 2019). Afin de réaliser un projet d'école, il faut s'appuyer sur le bilan du projet précédent et ainsi définir des objectifs.

Ce nouveau projet va avoir 3 objectifs principaux :

- Maîtrise de la langue française (les enseignants se sont aperçus qu'il y avait une réelle faiblesse au niveau du vocabulaire des élèves) ;
- Autonomie et développement de la citoyenneté ;
- Définition d'un parcours artistique et culturel : le directeur souhaiterait que chaque élève de CM2 possède un livret numérique qui retracera tout au long de sa scolarité son parcours culturel et artistique.

Le projet d'école doit être simple, concret et efficace. Il doit être un guide de référence. Pour cela, il

va être décliné sous forme de « fiches d'action » ex : une fiche sur la propreté et l'environnement, une autre sur les activités théâtrales... Ces différentes fiches sont en cours de rédaction par les enseignants et seront soumises, comme l'ensemble du projet, à l'avis du prochain Conseil d'Ecole.

Le directeur ajoute que si les associations désirent rédiger des « fiches actions », elles le peuvent et qu'il soutient cette démarche.

Afin que le projet soit opérationnel à la rentrée prochaine, le Conseil doit émettre un avis favorable pour, ensuite, une validation par Mme l'Inspectrice.

G. Manifestations de fin d'année

En Conseil des maitres, il a été décidé de ne pas faire de kermesse à la fin de l'année mais d'organiser une « soirée portes ouvertes ». L'idée est que chaque classe pourra présenter des œuvres, un petit spectacle... dans l'ensemble de l'école. Un repas en commun avec un orchestre et une tombola pourront être organisés en seconde partie de soirée.

La date retenue est le vendredi 12 juin (fin d'après-midi, vers 17h).

Mme VESCOVI précise qu'un planning pourra être distribué aux parents précisant entre autre les lieux de passage de leur enfant, les heures...

Mme ADDAHRI (UCPE) demande si les animateurs des activités périscolaires pouvaient avec les élèves également proposer des scènes. Le directeur donne son approbation.

Une réunion aura lieu prochainement avec quelques enseignants ainsi qu'un représentant de chaque association afin de mener à bien ce projet.

H. Actions menées par les associations de parents d'élèves (bilans, projets) :

o APEI :

- Une activité scrabble va être proposée à partir de lundi prochain, c'est une activité qui sera gratuite et aura lieu le lundi de 15h45 à 16h45 ;
- Projet : aménagement des espaces verts du cycle 3 ;

o PEEP :

- Revêtement du trottoir devant l'école : selon la commune, les « chambres creusées » ont été faites par Maroc télécom. Une fois leurs travaux terminés, la commune s'engage à effectuer les réparations ;
- Les bus, autres que ceux de l'école, ne passent plus dans la rue. Une demande a également été déposée pour qu'il en soit de même avec les camions et les containers ;
- GPJL : 40 élèves de Claude Bernard y ont participé (soit le double par rapport à l'an passé). 6 d'entre eux ont été retenus pour une participation à l'oral et 3 ont été sélectionnés.

Ces 3 élèves font désormais parti du jury du Grand Concours. Le 8 avril prochain, un débat animé sera organisé au collège Anatole France avec 27 élèves sélectionnés (dont nos 3 élèves), ils voteront pour un des livres proposés. L'auteur de ce livre sera invité à recevoir le Grand Prix du Jeune Lecteur.

La PEEP tient à remercier le directeur ainsi que les enseignants pour leur soutien.

o UCPE :

- La Dictée du Maroc : 50 élèves de Claude Bernard y ont participé dont 4 sont retenus pour la finale qui aura lieu le 21 mars au lycée Lyautey.

L'UCPE remercie Cathy VAN CANEYT pour son implication et sa participation à la Dictée.

I. Questions diverses :

○ **APEI :**

- Devoirs à la maison : plusieurs parents ont constaté une forte augmentation de la charge de travail donné le soir et notamment en CE1 et en CE2.

Le Directeur : je vais en parler aux enseignants. En moyenne, il faut compter, au maximum, 20 minutes de travail à la maison pour un élève en cycle 2 et 30 minutes pour un élève en cycle 3.

- Au sujet du matériel : les parents constatent que l'utilisation des fichiers, surtout en CE1, qui se généralise et la disparition des agendas dans certaines classes, sont un frein à l'apprentissage et à la pratique de l'écriture.

Le directeur : les fichiers font gagner du temps mais ne doivent pas être une entrave à la pratique de l'écriture. Les enfants ont encore besoin d'écrire. On y veille.

- Pour la sécurité et le bien être de tous : est ce qu'une sensibilisation des enfants sur « les bonnes pratiques de circulation et de stationnement des parents » aux abords de l'école ne serait bénéfique ?

Le directeur : Je vous invite à proposer une « fiche action » sur la sécurité et le respect des règles aux abords de l'école.

- Achats groupés : est-il prévu d'organiser des achats groupés pour les fournitures scolaires de la rentrée 2015. Et qui va s'en occuper ?

Le directeur : j'ai demandé aux enseignants de préparer les listes de fournitures et de manuels. Quant à l'organisation de ces achats, ce n'est pas l'école qui s'en occupera. La balle est dans le camp des associations.

○ **PEEP / UCPE :**

- Hygiène de l'école : l'hygiène dans les 3 cours laisse à désirer, faute d'effectif du personnel de nettoyage. Que proposez-vous pour y remédier ?

Le directeur : Il n'y a pas de manque d'effectif. Nous avons augmenté le nombre de poubelles. Une « fiche action » sur la propreté va être proposée. L'hygiène est une de nos préoccupations principales.

- Sécurité de l'école : Qu'est-ce qui a été prévu pour renforcer la sécurité au niveau de l'école depuis l'affaire de Paris ? et est-ce qu'un plan d'évacuation a été mis en place ?

Le directeur : Oui la sécurité a été augmentée notamment par les autorités marocaines mais pas forcément de manière visible. Concernant le plan d'évacuation, un Plan Particulier de Mise en Sureté de Risque Majeur est établi chaque année.

- La sirène de l'école a un niveau sonore extrêmement élevé. La plupart des parents s'inquiètent de la santé auditive de leurs enfants. Ne peut-on pas avoir un dispositif semblable au collège Anatole France ?

Le directeur : le problème va être étudié financièrement parlant.

- Serait-il possible d'enlever le tronc d'arbre qui est au 2^{ème} cycle avant qu'un enfant ne se blesse ?

Le directeur : Oui, j'ai demandé à ce que cela soit fait et les plates-bandes dans la cour du cycle 2 vont être remblayées avec de la terre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.